

## L'engagement "innattendue" de la communauté Airbnb.

Article rédigé par , le 08 novembre 2016

Bonjour,

Un peu plus tôt cette année, nous avons lancé une large initiative de lutte contre les préjugés et les discriminations au sein de la communauté Airbnb. Dans le cadre de cette initiative, nous allons demander à chacun d'entre vous d'adhérer à « L'engagement de la communauté » qui prendra effet le 1er novembre 2016. L'acceptation de cet engagement affectera votre utilisation d'Airbnb et nous tenions à vous prévenir.

### **Qu'est-ce que L'engagement de la communauté ?**

Vous vous engagez à traiter chacun avec respect, sans jugement ou préjugé, et sans distinction de race, religion, origine nationale, ethnicité, handicap, sexe, identité de genre, orientation sexuelle, ou âge.

### **Comment accepter l'engagement ?**

Le 1er novembre ou ultérieurement, l'engagement s'affichera lors de votre connexion ou à l'ouverture du site web, du site mobile ou de l'application Airbnb pour tablette. Nous vous demanderons automatiquement de l'accepter.

### **Que se passe-t-il si je refuse l'engagement ?**

Si vous choisissez de le refuser, vous ne pourrez plus héberger ou réserver sur Airbnb, et vous aurez la possibilité d'annuler votre compte. Lorsqu'un compte est annulé, les voyages déjà réservés sont également annulés et les réservations sont impossibles ; cependant, vous pouvez continuer à consulter les annonces Airbnb.

### **Que faire si j'ai des remarques sur l'engagement ?**

Nous acceptons volontiers vos remarques sur L'engagement de la communauté, ainsi que sur toutes nos initiatives pour lutter contre les discriminations. Si vous le souhaitez, vous trouverez plus d'informations sur ce sujet [ici](#). Vous pouvez également nous contacter à l'adresse [allbelong@airbnb.com](mailto:allbelong@airbnb.com).

L'équipe Airbnb